

Lausanne, le 25 août 2020

Communiqué de presse

Un accord sous forme d'apaisement Le PLR Vaud salue le compromis trouvé entre canton et communes

La reprise en main par la conseillère d'État PLR Christelle Luisier, en place depuis quatre mois seulement, des négociations canton-communes a débouché aujourd'hui sur un accord. L'Union des Communes Vaudoises (UCV) et le Conseil d'État se sont entendus pour un rééquilibrage financier à hauteur de 150 millions de francs par année d'ici 2028. Cet arrangement, également soutenu par le conseiller d'État PLR Pascal Broulis, offrira une plus grande marge de manœuvre budgétaire aux communes, et ce dès 2021 déjà.

Le PLR Vaud qui a toujours souhaité un accord, salue le compromis important qui a pu être trouvé. Nous observons, une fois encore, que la voie du dialogue est toujours à privilégier. Cet accord permettra à coup sûr d'apaiser les relations canton-communes et cela, dans l'intérêt des Vaudoises et des Vaudois.

Après le chantier de la facture sociale, c'est celui de la péréquation financière qui est maintenant sur la table. Le PLR Vaud encourage les parties à trouver rapidement un accord qui règle l'ensemble de cette délicate problématique institutionnelle.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Floriane Wyss, secrétaire générale du PLR Vaud, 077 426 85 35